

fausses & souvent dangereuses : il faut l'être encore davantage , quand on se hazarde de censurer les grands hommes : sans cette précaution , la critique retombe sur son auteur , & l'expose à la risée. L'académicien semble avoir oublié cette règle. Sa phrase d'abord présente deux anachronismes , en trois ou quatre lignes. St. Hilaire ne fut sacré évêque que peu de tems avant le concile de Beziers , tenu en 356 ; par conséquent au plutôt en 350. Mais l'Empereur Constantin mourut en 337. Ce Prince n'a donc point vu St. Hilaire évêque. Autre erreur de date. Valentinien ne parvint à l'empire qu'en 364 ; & St. Hilaire en 360 étoit déjà de retour dans son diocèse , où il fut renvoyé au sortir du concile de Séleucie. Ce ne fut donc point le *pacifique* Valentinien qui ordonna cet exil. Il est évident que l'auteur a mis ces deux noms à la place de celui de Constance. Voions maintenant si St. Hilaire attaqua ce dernier. Attaquer quelqu'un , c'est lui faire le premier une insulte , une querelle , une guerre. Quel historien fit jamais à ce saint évêque un pareil reproche ? Il est vrai qu'il adressa à l'Empereur Constance un écrit , pour la défense du dogme catholique , dans lequel il menage peu ce Prince , & lui dit des vérités fort dures , mais sans laisser rien échapper qui pût porter atteinte à la soumission qu'il lui devoit comme sujet. Ce n'est point là *attaquer* le Souverain , c'est tout au plus lui résister ; & l'on doit observer dans cette circonstance que l'Empereur à qui il adresse cet écrit , étoit Arien